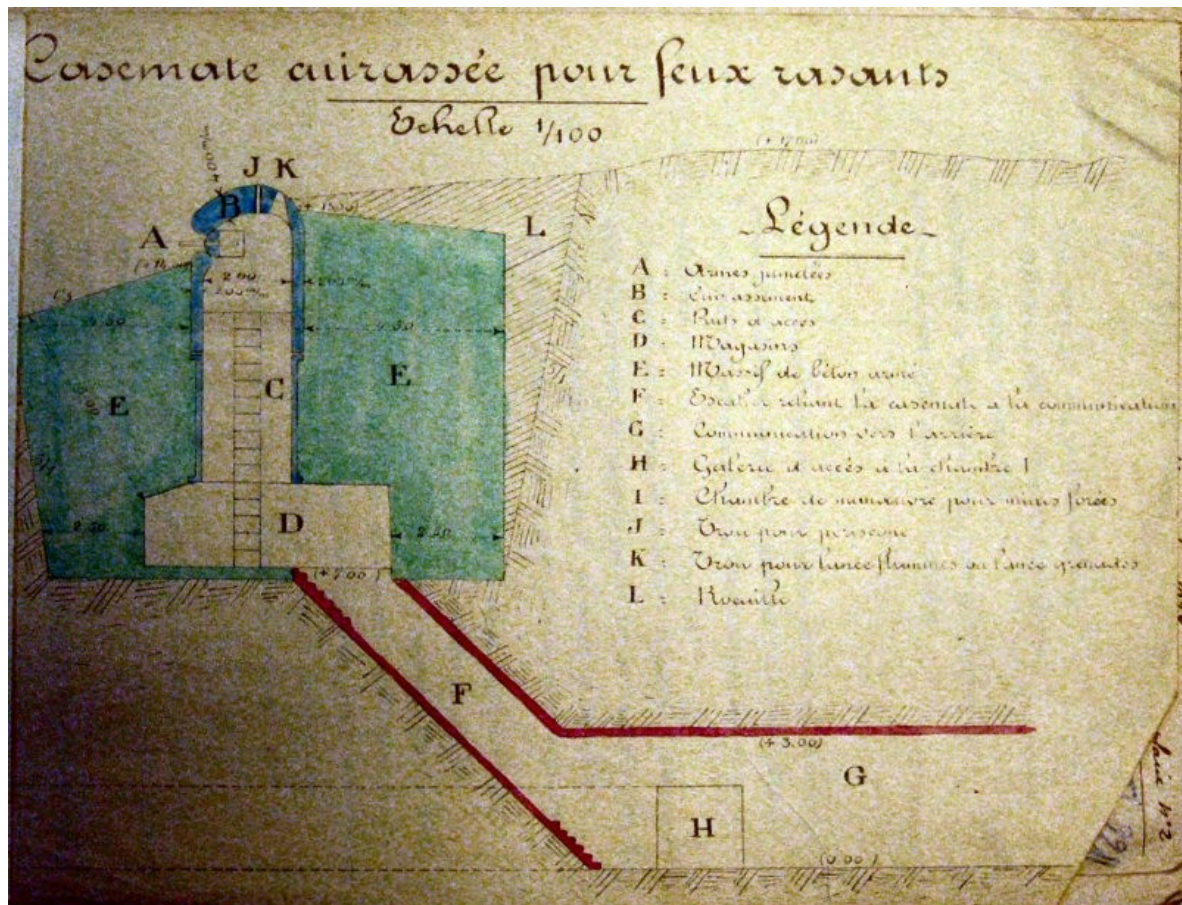


Note sur un détail de la fortification permanente pour la défense du territoire

par le chef de Bataillon Morin
de l'inspection générale du génie
(18 janvier 1924)



Si on se base sur l'expérience de la dernière guerre, pour l'organisation d'une position, on constate que les meilleurs engins pour la défense contre une attaque brusquée menée par les moyens de campagne sont ceux qui donnent des feux rasants, et notamment les mitrailleuses. On peut donc admettre qu'une zone d'au moins deux barrages continus de feux rasants constituerait une amorce sérieuse de

position défensive. L'auteur a étudié, en conséquence, une casemate cuirassée pour feux rasants décrite ci-après.

Casemate cuirassée pour feux rasants

Il n'a pas paru utile de mettre l'engin sous tourelle, la configuration du sol permettant rarement d'obtenir des feux rasants au-delà d'un secteur relativement choisi.

L'armement serait constitué par le jumelage de 2 armes étudiées spécialement : mitrailleuses lourdes ou canons de petit calibre.

Le tir serait automatique et à rapidité variable, en utilisant soit l'énergie mise en œuvre par le tir, soit une énergie auxiliaire (électricité). La vitesse des projectiles serait supérieure à celle actuellement admise, de manière à augmenter le rayon d'action. On disposerait d'un système d'oscillation verticale rapide, pour balayer tout le rayon d'action (tir de peignage).

Les armes jumelées seraient prises dans une rotule obturant le créneau et pouvant être remplacées rapidement avec les armes elles-mêmes.

Le pointage serait indirect et devrait pouvoir être réalisé :

- ◆ a la main, avec visée au périscopes,
- ◆ par un procédé télémécanique, à la disposition d'un observateur éloigné, de manière à permettre à la casemate de continuer son tir, même si l'ennemi cherche à l'aveugler par la fumée.

La protection résulterait des dispositions suivantes :

- ◆ faible surface du cuirassement, qui constitue une cible de petite dimension pour l'artillerie ; inefficacité des projectiles de petit calibre et charges portées à la main, étant donné son épaisseur,
- ◆ le cuirassement serait pris dans un monolithe de béton, partiellement armé et y serait assez profondément encastré pour éviter tout déchaussement,
- ◆ absence de toute ouverture extérieure : l'ennemi ne peut y pénétrer,
- ◆ accès uniquement par une longue communication souterraine (de l'ordre du kilomètre) et qui pourrait être commune à plusieurs casemates de la même région,
- ◆ la profondeur de cette communication serait suffisante pour assurer la sécurité dans de bonnes conditions contre les projectiles actuels,
- ◆ l'évacuation des eaux serait assurée,
- ◆ la section en serait de 6 à 10m², de manière à pouvoir l'utiliser comme abri et comme base de départ d'un réseau d'organisations souterraines par forages

horizontaux ou ascendants.

Le débouché arrière serait seul réalisé en temps de paix ; les autres débouchés, correspondant au développement total de l'organisation, seraient en même temps amorcés par l'intérieur, de manière que leur percée définitive n'exige que quelques jours à la mobilisation.

La défense propre de la casemate serait réalisée par un lance-flamme ou un lance-grenades automatique ; la défense contre les chars de combat par un champ de mines forées à mise de feu électrique, que leur facilité de pose par le bas doit permettre d'entretenir.

Le feu des engins situés à l'arrière permettrait d'en rendre l'occupation intenable pour l'ennemi.

Ventilation, éclairage et force motrice seraient assurés électriquement par un réseau enterré comportant, pour chaque casemate, ou groupes de casemates, une petite centrale de secours.

Estimation des dépenses pour un groupe de casemates avec 1 500m de communications souterraines :

◆ 1 casemate :		
○ Terrassement	900m ³ à 20frs	18 000frs
○ Béton armé	825m ³ à 300frs	247 500frs
○ Cuirassement	60t à 3 000frs	<u>180 000frs</u>
		445 000frs
◆ 1 casemate semblable		445 000frs
◆ Communications :		
○ Terrassement	15 000m ³ à 70frs	1 050 000frs
○ Revêtement	4 500m ³ à 100frs	<u>450 000frs</u>
		1 500 000frs
Total		2 390 000frs
Soit en chiffres ronds		2 500 000frs

On peut admettre comme première approximation que le double barrage envisagé ci-dessus exigera une densité de 1 groupe par kilomètre de front.

Remarque

Les chiffres ci-dessus ne donnent lieu à aucune observation.

En admettant la dépense de 2 500 000 frs par kilomètre, la dépense totale pour 300km serait de 750 millions.

Ce chiffre devrait être sensiblement doublé pour une organisation en profondeur avec défenses accessoires ; on arriverait ainsi à environ 1 500 millions auxquels il faudrait ajouter la création de réduits : ce qui conduirait à un total voisin de 2 milliards (chiffre analogue à celui du Lieutenant-colonel Normand et du Colonel Chauvineau.

Mais il est intéressant de remarquer que le système ci-dessus permettrait une organisation progressive avec défense échelonnée sur un certain nombre d'exercices.